RCS : GAP
Code greffe : 0501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GAP atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00445
Numéro SIREN : 790 279 970
Nom ou dénomination : ACAF GAP

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001722

BILAN ACTIF

Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	24 392	19 778	4 614	5 884	1 270-	21.5
Autres immobilisations corporelles	10 891	2 573	8 319	9 442	1 123-	11.8
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	893		893	893		
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	31 323		31 323	30 338	986	3.2
En-cours de production de biens	635 489	27 947	607 542	925 057	317 515-	34.3
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	558 557	3 524	555 033	488 839	66 193	13.5
Autres créances	26 796		26 796	81 963	55 167-	67.3
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	236 584		236 584	256 014	19 429-	7.5
Charges constatées d'avance (3)	4 242		4 242	5 437	1 195-	21.9
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

Capital (Dont versé : 45 000)	45 000	45 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	136	136		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	113 440-	22 458-	90 982-	405.1
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Provisions pour risques	1 500		1 500	
Provisions pour charges		150 410	150 410-	100.0
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès d'établissements de crédit	208 838	250 000	41 162-	16.4
Concours bancaires courants	414	809	395-	48.8
Emprunts et dettes financières diverses	118 441		118 441	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	385 163	445 691	60 527-	13.5
Dettes fiscales et sociales	166 831	232 163	65 332-	28.1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	623 016	793 098	170 082-	21.4
Produits constatés d'avance (1)				
Ecarts de conversion passif (V)				
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 355 250	1 487 823		

COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	2 699 687		2 699 687	2 879 007	179 320- 6.2
Chiffre d'affaires NET					
Production stockée			329 095-	17 228	346 323- NS
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			100		100
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			35 075	14 485	20 590 142.1
Autres produits			155	343	189- 54.9
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 043 895	1 268 647	224 752- 17.7
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			986-	859-	127- 14.8
Autres achats et charges externes *			608 729	771 730	163 001- 21.1
Impôts, taxes et versements assimilés			14 694	17 625	2 932- 16.6
Salaires et traitements			467 233	519 187	51 954- 10.0
Charges sociales			168 962	195 676	26 714- 13.6
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 079	4 665	586- 12.5
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			15 015	5 487	9 528 173.6
Dotations aux provisions			1 500		1 500
Autres charges			368	328	40 12.3
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 479	1 223	1 256	102.7
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	150 410		150 410	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	154 770	67 927	86 843	127.8
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		150 410	150 410-	100.0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	17 706		17 706	
Impôts sur les bénéfices (X)	18 441		18 441	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 5
Permanence ou changement de méthodes 5
Informations générales complémentaires 5

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 6
Etat des amortissements 6
Etat des provisions 7
Etat des échéances des créances et des dettes 7
Composition du capital social 8
Evaluation des immobilisations corporelles 8
Evaluation des amortissements 8
Evaluation des matières et marchandises 8
Evaluations des produits et en cours 8
Dépréciation des stocks et en cours 8
Opérations à long terme 8
Evaluation des créances et des dettes 9
Dépréciation des créances 9
Disponibilités en Euros 9
Produits à recevoir 9
Charges à payer 9
Charges et produits constatés d'avance 9

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen 10

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers 10
Engagement en matière de pensions et retraites 10

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels 11
Transferts de charges 11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 475 346.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 699 687.01 Euros et dégageant un bénéfice de 39 447.61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	22 706		1 685
Installations générales agencements aménagements divers	9 330		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 561		
TOTAL	33 598		1 685
Prêts, autres immobilisations financières	893		
TOTAL	893		
TOTAL GENERAL	34 491		1 685

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			24 392	24 392
Installations générales agencements aménagements divers			9 330	9 330
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 561	1 561
TOTAL			35 283	35 283
Prêts, autres immobilisations financières			893	893
TOTAL			893	893
TOTAL GENERAL			36 176	36 176

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 823	2 956		19 778
Installations générales agencements aménagements divers	112	935		1 047
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 338	188		1 526
TOTAL	18 272	4 079		22 351
TOTAL GENERAL	18 272	4 079		22 351

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 956				
Instal.générales agenc.aménag.divers	935				
Matériel de bureau informatique mobilier	188				
TOTAL	4 079				
TOTAL GENERAL	4 079				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	150 410	1 500	150 410		1 500
TOTAL	150 410	1 500	150 410		1 500

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	39 527	15 015	26 595		27 947
Sur comptes clients	3 524				3 524
TOTAL	43 051	15 015	26 595		31 471
TOTAL GENERAL	193 461	16 515	177 005		32 971
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		16 515	26 595		
exceptionnelles			150 410		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	893	0	893
Autres créances clients	558 557	558 557	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 792	19 792	
Divers état et autres collectivités publiques	1 209	1 209	
Débiteurs divers	5 795	5 795	
Charges constatées d'avance	4 242	4 242	
TOTAL	590 488	589 595	893

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	414	414		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	208 838	61 385	147 453	
Fournisseurs et comptes rattachés	385 163	385 163		
Personnel et comptes rattachés	54 049	54 049		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 633	42 633		
Taxe sur la valeur ajoutée	68 944	68 944		
Autres impôts taxes et assimilés	1 206	1 206		
Groupe et associés	118 441	118 441		
Autres dettes	623 016	623 016		
TOTAL	1 502 703	1 355 250	147 453	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	41 162			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	45 000			45 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Instal.géné.agenc.aménag.div.	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers."
Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 069
Total	2 069

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	414
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 448
Dettes fiscales et sociales	71 690
Autres dettes	52 530
Total	220 082

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 242
Total	4 242

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	10
Total	11

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		33 000
Retour à meilleure fortune	33 000	
Total (1)		33 000

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	2 723
35 à 44 ans	21 à 30 ans	6 375
moins de 35 ans	plus de 30 ans	2 629
Engagement total		11 727

Hypothèses de calculs retenues

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable. L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective avec prorata temporis sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :
- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté,

statuts, taux de mortalité et salaire brut annuel).

- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèses de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisible du personnel et taux de charges sociales).

- Taux d'actualisation de 3,77 %.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles - Restructuration	154 769	
Total	154 769	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement de sinistre	8 480
Total	8 480

In Extenso

COGES
1 Bis, Bd de la Chantourne
38700 LA TRONCHE

Tél. : +33 (0)4 76 51 70 30
grenoble@inextenso.fr
www.inextenso.fr

ACAF GAP

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Quartier de Belle Aureille
Bâtiment Aurora - Micropolis
05 000 GAP

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

ACAF GAP

Société par Action Simplifiée Unipersonnelle

Quartier de Belle Aureille
Bâtiment Aurora - Micropolis
05 000 GAP

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société ACAF GAP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACAF GAP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
 Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
 S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Tronche, le 12 avril 2023

Le commissaire aux comptes

COGES

Eric CERVERA

BILAN ACTIF

Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	24 392	19 778	4 614	5 884	1 270-	21.59-
Autres immobilisations corporelles	10 891	2 573	8 319	9 442	1 123-	11.89-
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	893		893	893		
[illegible]						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	31 323		31 323	30 338	986	3.25
En-cours de production de biens	635 489	27 947	607 542	925 057	317 515-	34.32-
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	558 557	3 524	555 033	488 839	66 193	13.54
Autres créances	26 796		26 796	81 963	55 167-	67.31-
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	236 584		236 584	256 014	19 429-	7.59-
Charges constatées d'avance (3)	4 242		4 242	5 437	1 195-	21.97-
Total III	1 492 992	31 471	1 461 521	1 787 647	326 [illegible]	18.24-
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 529 168	53 822	1 475 346	1 803 866	328 520-	18.21-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

Capital (Dont versé : 45 000)	45 000	45 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	136	136		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	113 440-	22 458-	90 982-	405.12-
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Provisions pour risques	1 500		1 500	
Provisions pour charges		150 410	150 410-	100.00-
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès d'établissements de crédit	208 838	250 000	41 162-	16.46-
Concours bancaires courants	414	809	395-	48.85-
Emprunts et dettes financières diverses	118 441		118 441	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	385 163	445 691	60 527-	13.58-
Dettes fiscales et sociales	166 831	232 163	65 332-	28.14-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	623 016	793 098	170 082-	21.45-
Produits constatés d'avance (1)				
Total IV	1 502 703	1 721 761	219 059-	12.72-
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 475 346	1 803 868	328 520-	18.21-
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 355 250	1 487 823		

COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 699 687		2 699 687	2 879 007	179 320-	6.23-
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée			329 095-	17 228	346 323-	NS
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			100		100	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			35 075	14 485	20 590	142.15
Autres produits			155	343	189-	54.99-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 043 895	1 268 647	224 752-	17.72-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			986-	859-	127-	14.81-
Autres achats et charges externes *			608 729	771 730	163 001-	21.12-
Impôts, taxes et versements assimilés			14 694	17 625	2 932-	16.63-
Salaires et traitements			467 233	519 187	51 954-	10.01-
Charges sociales			168 962	195 676	26 714-	13.65-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 079	4 665	586-	12.57-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			15 015	5 487	9 528	173.64
Dotations aux provisions			1 500		1 500	
Autres charges			368	328	40	12.34
Total des Charges d'exploitation (II)			2 323 488	2 782 486	458 998-	16.50-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			82 433	128 577	46 144-	35.89-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 479	1 223	1 256	102.74
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	150 410		150 410	
Total VII	**150 410**			
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	154 770	67 927	86 843	127.85
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		150 410	150 410-	100.00-
Total VIII	**154 770**	**218 337**	**63 567-**	**29.11-**
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	**4 360-**	**218 337-**	**213 977-**	**98.00-**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	17 706		17 706	
Impôts sur les bénéfices (X)	18 441		18 441	
Total des produits (I+III+V+VII)	**2 556 332**	**2 911 063**	**354 731-**	**12.19-**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 516 884**	**3 002 046**	**485 161-**	**16.16-**
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	**39 448**	**90 982-**	**130 430**	**143.36**

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 475 346.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 699 687.01 Euros et dégageant un bénéfice de 39 447.61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	22 706		1 685
Installations générales agencements aménagements divers	9 330		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 561		
TOTAL	33 598		1 685
Prêts, autres immobilisations financières	893		
TOTAL	893		
TOTAL GENERAL	34 491		1 685

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			24 392	24 392
Installations générales agencements aménagements divers			9 330	9 330
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 561	1 561
TOTAL			35 283	35 283
Prêts, autres immobilisations financières			893	893
TOTAL			893	893
TOTAL GENERAL			36 176	36 176

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 823	2 956		19 778
Installations générales agencements aménagements divers	112	935		1 047
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 338	188		1 526
TOTAL	18 272	4 079		22 351
TOTAL GENERAL	18 272	4 079		22 351

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 956				
Instal.générales agenc.aménag.divers	935				
Matériel de bureau informatique mobilier	188				
TOTAL	4 079				
TOTAL GENERAL	4 079				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	150 410	1 500	150 410		1 500
TOTAL	150 410	1 500	150 410		1 500

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	39 527	15 015	26 595		27 947
Sur comptes clients	3 524				3 524
TOTAL	43 051	15 015	26 595		31 471
TOTAL GENERAL	193 461	16 515	177 005		32 971
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		16 515	26 595		
exceptionnelles			150 410		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	893	0	893
Autres créances clients	558 557	558 557	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 792	19 792	
Divers état et autres collectivités publiques	1 209	1 209	
Débiteurs divers	5 795	5 795	
Charges constatées d'avance	4 242	4 242	
TOTAL	590 488	589 595	893

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	414	414		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	208 838	61 385	147 453	
Fournisseurs et comptes rattachés	385 163	385 163		
Personnel et comptes rattachés	54 049	54 049		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 633	42 633		
Taxe sur la valeur ajoutée	68 944	68 944		
Autres impôts taxes et assimilés	1 206	1 206		
Groupe et associés	118 441	118 441		
Autres dettes	623 016	623 016		
TOTAL	1 502 703	1 355 250	147 453	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	41 162			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	45 000			45 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Instal.géné.agenc.aménag.div.	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers."
Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 069
Total	2 069

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	414
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 448
Dettes fiscales et sociales	71 690
Autres dettes	52 530
Total	220 082

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 242
Total	4 242

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	10
Total	11

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		33 000
Retour à meilleure fortune	33 000	
Total (1)		33 000

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	2 723
35 à 44 ans	21 à 30 ans	6 375
moins de 35 ans	plus de 30 ans	2 629
Engagement total		11 727

Hypothèses de calculs retenues

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable. L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective avec prorata temporis sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :
- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté,

statuts, taux de mortalité et salaire brut annuel).

- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèses de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisible du personnel et taux de charges sociales).

- Taux d'actualisation de 3,77 %.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles - Restructuration	154 769	
Total	154 769	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement de sinistre	8 480
Total	8 480

ACAF GAP
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 euros
Siège social : Quartier de Belle Aureille – Bâtiment Aurora – Micropolis
05000 GAP

790 279 970 RCS GAP

(la « Société »)

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 20 AVRIL 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 39 448 euros à l'apurement partiel du compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent – 28 857 €.

Conformément à la loi, l'Associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Certifié conforme
Le Président

